



COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE TIR A L'ARC



Championnat départemental des Yvelines Tir à 18 m ADULTES



Sélectif pour le Championnat de France
Samedi 20 et dimanche 21 janvier 2024
Gymnase Gagarine, rue Pierre COURTADE
78190 TRAPPES
GPS : N 48° 46' 33" et E 1° 58' 46"



Les archers désirant participer au Championnat Départemental doivent se préinscrire sur le site du CDY avant le **vendredi 12 janvier 2024 minuit avec ce lien** :

<https://tinyurl.com/CD78AdultesTrappes> contact : concours@archers78.fr

Horaires : 7h45 ouverture du greffe.

Déroulement : 8h45 contrôle du matériel puis échauffement sur sa cible à la distance,

9h30 début du tir qualificatif rythme AB/CD.

Chaque départ est constitué d'un tir de qualification à 18 m (2 x 10 volées)

Samedi : S1 (U21 / S1, S2, S3) Femme et Homme arc nu, **blason de 40 cm**

S1, S2, S3, Femme et Homme arc à poulies, **trispots de 40 cm**

Dimanche : S1, S2, S3, Femme et Homme arc classique, **trispots de 40 cm**

Phases finales : vers 14 h

Rythme AB/CD, en « montante descendante ». 1 volée d'essai pour chaque catégorie entrante.

Les phases finales se tirent selon la règle des « sets » pour les arcs classiques / arcs nus et en 5 volées au score cumulé aux points pour les arcs à poulies.

Blason trispots de 40 cm : toutes les catégories.

Chaussures de sport en salle et tenue blanche ou de club sont OBLIGATOIRES.

Prix : 7,00 € pour toutes les catégories.

Le règlement des inscriptions se fera par chèque à l'ordre du CDY ou par virement bancaire (intitulé « CD Salle TRAPPES *nom du club* ») ou le jour du championnat au greffe par chèque uniquement.

Les quotas pourront évoluer selon les inscriptions dans les différentes catégories.

Une restauration (buvette / sandwiches) sera assurée sur place tout au long de la compétition. La Compagnie d'Arc de Trappes met à votre disposition, **en vente ou en location (2€)** des gobelets réutilisables (plus de gobelets jetables ni de canettes). Ceux qui ont déjà leur gobelet, pensez à l'apporter !